

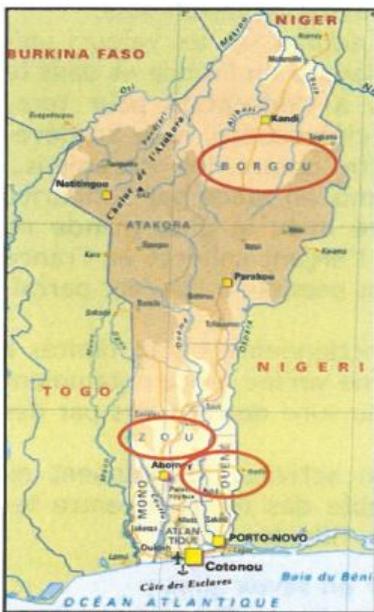


**Solidarité
Laïque**

www.solidarite-laique.org



Parrainez un enfant du Bénin



Le Bénin en chiffres

Pays de l'Afrique de l'Ouest qui s'étend de l'océan Atlantique au fleuve Niger sur 700km

Taux d'analphabétisme : 49%

Taux de scolarisation globale : 79,5%

Espérance de scolarisation : 7 ans

Accès internet pour 1 000 hab. : 22,4 (France 215,8)

Les bénéficiaires

Enfants béninois orphelins ou en très grande difficulté familiale vivant dans les départements de l'Ouémé, de l'Atlantique, du Zou et du Borgou.



L'association partenaire

Le CAEB (Conseil des Activités Educatives du Bénin), créé en 1975, est reconnu d'Utilité Publique depuis mai 2008.

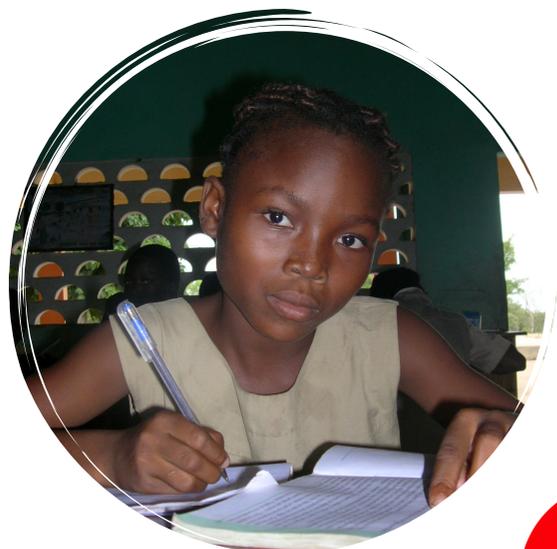
Il a pour objectifs de permettre l'accès à l'éducation des enfants, à la formation des jeunes et de contribuer à l'amélioration de leur santé et leur protection. Membre du Réseau des Acteurs de Développement de l'Education au Bénin (RADEB), il est l'un des partenaires privilégiés dans les programmes que Solidarité Laïque développe dans la sous-région

Le CAEB centre ses activités sur la recherche pédagogique, l'éducation au développement, la prise en charge des études et le suivi d'enfants orphelins, la formation des enseignants, les échanges interscolaires, l'organisation de chantiers, de centre de vacances...

Principe du parrainage

En s'appuyant sur l'engagement de parrains et de marraines, Solidarité Laïque apporte un soutien à la scolarisation de jeunes enfants pour leur permettre d'acquérir leur autonomie et construire leur avenir.

Soutenir un enfant constitue un engagement à long terme qui peut durer plusieurs années.



**Solidarité
Laïque**



Un engagement réciproque

- **Le parrain / la marraine** qui accepte de soutenir un enfant en difficulté s'engage à verser régulièrement **28 euros par mois**, ce qui revient à **9,52 euros par mois** après déduction fiscale. Cette somme finance l'écolage (l'école n'est pas gratuite), les fournitures scolaires, la tenue scolaire, l'alimentation, les dépenses de santé et les frais de suivi.
- **L'association béninoise**, partenaire de Solidarité Laïque s'engage à :
 - suivre l'enfant parrainé tant sur le plan personnel que sur le plan scolaire ;
 - donner régulièrement des nouvelles de l'enfant au parrain / à la marraine concerné(e)

L'association est un collectif de **50 organisations liées à l'école publique, à l'éducation populaire et à l'économie sociale et solidaire**. Elle est reconnue d'utilité publique et bénéficie du label « **Don en confiance** » du comité de la charte.

Pour Solidarité Laïque, l'éducation est non seulement un **droit fondamental** mais la **clé de l'émancipation individuelle, du développement social, culturel et économique**. Elle contribue à bâtir la paix dans le respect des différences.

Grâce aux donateurs et aux bailleurs, nous agissons dans **une vingtaine de pays** et en France pour **lutter contre les inégalités et éduquer à la citoyenneté**.

Le parrainage s'inscrit dans une action globale de Solidarité Laïque au Bénin. En Afrique de l'Ouest, Solidarité Laïque travaille non seulement sur le renforcement de la capacité d'agir des acteurs de la société civile du champ de l'éducation mais aussi sur l'autonomisation des jeunes et des femmes à travers plusieurs programmes d'action. Les pays couverts sont : Bénin; Burkina Faso; Côte d'Ivoire; Guinée; Mali; et Sénégal.

Contact

Solidarité Laïque - Parrainage Bénin – Eliane Millet et Annie Bertrand

Tél : 01 45 35 35 13 13 - E-mail : parrainage-benin@solidarite-laique.org

22, rue Corvisart - 75013 Paris

www.solidarite-laique.org



*Les dons versés donnent droit à une réduction d'impôt égale à **66 % des versements**.*